

TERMES DE RÉFÉRENCE

Pour le recrutement d'un Consultant individuel Spécialiste en énergies renouvelables décentralisées et cuisson propre, au sein de l'UCM

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a initié, avec l'appui de la Banque mondiale à travers l'Association Internationale de Développement (IDA), le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Électricité et de l'Eau (AGREE). L'accord de financement a été signé le 1er juin 2022 et est entré en vigueur le 18 mai 2023.

Coordonné par l'Unité de Coordination et de Management des projets (UCM) du ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité (MIN-RHE), le projet AGREE vise à améliorer durablement la gouvernance des services publics d'électricité et d'eau potable, tout en étendant l'accès à ces services dans plus de 15 villes réparties dans 11 provinces du pays. Il comprend notamment une composante dédiée au renforcement des capacités institutionnelles et techniques, y compris en lien avec les engagements pris par la RDC dans le cadre du Compact Énergétique national, ainsi que la composante dédiée à la transition vers des énergies plus efficaces et des solutions de cuisson plus propres, du Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes « PIFORES ».

Dans ce cadre, l'amélioration de l'accès à des solutions de cuisson propre constitue une priorité stratégique. En effet, la République Démocratique du Congo (RDC) dispose d'un potentiel énergétique considérable, mais fait encore face à une forte dépendance au bois-énergie, utilisé par plus de 90 % des ménages pour la cuisson. Cette situation alimente la déforestation, aggrave la pollution de l'air domestique et expose des millions de personnes, notamment des femmes et des enfants, à de graves risques sanitaires.

Face à ces enjeux, et avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, dont la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement, comme pilier du Compact Énergétique de la RDC, le Gouvernement congolais élabore une stratégie nationale de promotion de la cuisson propre dont une première version a été élaborée en janvier 2024 avec l'appui du PNUD, puis validée techniquement en août 2024 par les parties prenantes sectorielles. Cette version, qui fixe une cible de 30 % d'accès aux solutions de cuisson propre à l'horizon 2030, est en cours de revue approfondie dans le cadre de la préparation à la mise en œuvre du Pilier III du Compact énergétique.

Ce Pilier III vise à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables décentralisées (ERD) et des solutions de cuisson propre comme leviers essentiels d'un accès universel à l'énergie. Il prévoit l'adoption de stratégies nationales d'électrification et de cuisson propre, accompagnées de plans quinquennaux opérationnels et de plateformes interactives de suivi. Un programme national de suivi-évaluation sera élaboré, fondé sur le cadre Multi-Tier Framework (MTF) pour monitorer les niveaux d'accès. Le cadre réglementaire et fiscal sera adapté afin de favoriser l'investissement privé. Des mesures ciblées renforceront l'inclusion des ménages dirigés par des femmes et des zones mal desservies.

En RDC, le secteur de l'énergie est réparti entre plusieurs ministères : Ressources Hydrauliques et Électricité, Hydrocarbures, Environnement et Mines. Aucun de ces ministères ne porte à lui

seul une politique énergétique globale, et seule l'électricité dispose d'un début de cadrage politique. La biomasse-énergie, principale source de cuisson, n'est encadrée par aucun schéma directeur ni pilotage institutionnel clair. Les normes techniques commencent à émerger sous l'impulsion du ministère de l'Industrie. Globalement, la gouvernance de la cuisson propre reste fragmentée et sans cadre institutionnel dédié.

Le/la Spécialiste en énergies renouvelables décentralisées et cuisson propre à recruter jouera un rôle clé dans l'opérationnalisation des engagements de la RDC au titre du Pilier III du Compact énergétique et du Fonds Mwindi, en lien avec les interventions prévues dans les cadres des projets PIFORES et AGREE, entre autres. Il contribuera à la finalisation technique des stratégies nationales en cours (électrification et cuisson propre), à la mise en place d'un cadre de suivi-évaluation fondé sur le Multi-Tier Framework (MTF), ainsi qu'à la coordination interinstitutionnelle et multi-acteurs des actions engagées.

Il appuiera ainsi :

- la finalisation des stratégies nationales d'électrification et de cuisson propre, assorties de plans d'action quinquennaux et de mécanismes d'implication du secteur privé ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du programme national de suivi-évaluation consolidé (MTF) pour l'accès à l'électricité et à la cuisson propre, fondé sur des indicateurs multidimensionnels (disponibilité, qualité, sécurité, fiabilité, accessibilité, etc.) ;
- la mise en place de plateformes interactives en ligne pour assurer une mise à jour dynamique des stratégies et informer les investisseurs des opportunités existantes ;
- la structuration d'un environnement fiscal, douanier et réglementaire favorable, à travers l'appui à la révision des textes pertinents (décrets ministériels, régimes d'exemption, nomenclature des redevances, etc.), en vue de créer un marché compétitif et durable pour les technologies d'ERD et de cuisson propre (foyers améliorés, GPL, cuisson électrique, induction, biogaz, etc.) ;
- l'identification de mesures incitatives concrètes (subventions intelligentes, partenariats public-privé, crédits carbone, financement à la performance) pour accélérer le déploiement des projets dans les zones les plus défavorisées
- et le renforcement des capacités des institutions publiques, du secteur privé et des artisans locaux.

Un plan d'action spécifique à la cuisson propre, visant à porter le taux d'accès national à 30 % d'ici 2030 (soit environ 40 millions de personnes), sera mis en œuvre avec l'appui de la Banque mondiale. Ce plan comprendra un cadre de mesure des résultats aligné sur le MTF, intégrant des indicateurs sur la durabilité, l'accessibilité, la sécurité, l'équité de genre et la contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En assurant une interface technique active entre l'UCM, les entités sectorielles impliquées (UC-PIF, ANSER), les ministères concernés (Ressources Hydrauliques et Électricité, Environnement, Hydrocarbures, Mines) et les partenaires techniques et financiers, le/la spécialiste jouera un rôle de catalyseur de synergies et de coordination stratégique. Son intervention contribuera à une mise en œuvre cohérente, inclusive et efficace des engagements de la RDC en matière d'accès à l'énergie durable.

2 OBJET DE LA MISSION DU CONSULTANT

Sous la supervision du chargé de programme du Compact énergétique, le/la Spécialiste en énergies renouvelables décentralisées et cuisson propre appuiera l'UCM dans l'opérationnalisation des engagements stratégiques de la RDC liés au Pilier III du Compact énergétique, en lien avec les projets AGREE, PIFORES et les dispositifs du Fonds Mwindi.

Il aura pour principales missions de :

- Appuyer la finalisation et la mise en œuvre des stratégies nationales d'électrification et de cuisson propre, en particulier à travers leurs plans d'action quinquennaux, en veillant à l'articulation entre ces stratégies et les projets financés par les partenaires ;
- Concevoir et piloter la mise en place d'un programme national de suivi-évaluation basé sur le cadre Multi-Tier Framework (MTF) adapté au contexte national, pour monitorer les niveaux d'accès à l'électricité et à la cuisson propre de manière multidimensionnelle ;
- Superviser la mise en place de plateformes numériques pour la mise à jour des stratégies, la transparence des données MTF et la communication des opportunités d'investissement ;
- Proposer des actions visant à stimuler l'investissement privé dans les solutions hors-réseau et les technologies de cuisson propre, par le développement de mesures incitatives (RBF, crédits carbone, subventions, PPP, etc.) et la promotion de mécanismes de financement adaptés ;
- Appuyer la révision ou l'adoption des textes légaux et réglementaires pertinents (décrets, régimes douaniers, exonérations, normes), en lien avec les ministères concernés, afin de créer un cadre favorable au déploiement des ERD et de la cuisson propre ;
- Assurer la coordination interinstitutionnelle, notamment avec les ministères sectoriels (Environnement, Hydrocarbures, Mines), les entités techniques (ANSER, UC-PIF, etc.) et les partenaires techniques et financiers, pour renforcer les synergies et éviter les chevauchements ;
- Contribuer à structurer une filière nationale de cuisson propre, notamment par la normalisation des équipements, la certification, la qualité technique, le développement de services après-vente, et les actions de sensibilisation auprès des ménages et acteurs économiques ;
- Encadrer, en collaboration avec les autres entités (ministères sectoriels, entités techniques et partenaires), les campagnes de sensibilisation et de changement de comportement auprès des ménages, en particulier dans les provinces cibles identifiées dans le cadre des projets AGREE, PIFORES et Fonds Mwindi ; et
- Faciliter la collecte, l'analyse et la restitution des données sur les niveaux d'accès, les performances des filières, les impacts sociaux et environnementaux, en lien avec les outils de suivi-évaluation des projets concernés.

Afin de garantir la faisabilité et la cohérence de la mission, les interventions du/de la Spécialiste s'inscriront prioritairement dans le cadre des activités, des projets et programmes sous gestion ou coordination directe de l'UCM, notamment le projet AGREE, les appuis d'UCM au programme PIFORES, ainsi que les activités du Fonds Mwindi, en lien avec le Compact énergétique. Toute extension éventuelle du périmètre d'intervention à d'autres initiatives ne pourra se faire que dans les limites des ressources disponibles et après validation préalable par la hiérarchie de l'UCM.

3 ATTRIBUTIONS ET TACHES SPECIFIQUES

Le/la spécialiste en énergies renouvelables décentralisées et cuisson propre sera chargé(e) de :

1) Stratégie et appui technique

- Contribuer à la finalisation technique, à l'actualisation et la mise en œuvre des stratégies nationales d'électrification hors réseau et de cuisson propre, ainsi qu'à leurs plans quinquennaux
- Participer à l'élaboration et au suivi des plans annuels d'action et du budget associés aux interventions du Compact énergétique, notamment les volets ERD et cuisson
- Intégrer les priorités transversales (genre, climat, inclusion territoriale) dans la planification et le suivi des activités
- Apporter un appui technique à la conception et à la structuration des projets pilotes de cuisson propre et d'électrification hors réseau, en lien avec le fonds Mwindi - l'ANSER, l'UC-PIF et les partenaires

2) Cadre de suivi-évaluation (MTF)

- Élaborer un cadre national de suivi-évaluation consolidé, fondé sur le Multi-Tier Framework (MTF), couvrant l'accès à l'électricité et à la cuisson propre ;
- Identifier les indicateurs multidimensionnels pertinents (disponibilité, fiabilité, sécurité, accessibilité, qualité, équité, etc.) et appuyer leur intégration dans les outils de suivi du Compact ;
- Contribuer à la collecte, à l'analyse et à la restitution des données, y compris via la plateforme numérique nationale en cours de développement ;
- Participer à la rédaction des rapports d'avancement, synthèses d'apprentissage et documents techniques à l'attention des ministères impliqués dans les questions ERD et cuisson propre et des bailleurs.

3) Mesures incitatives et accompagnement du secteur privé

- Identifier les freins à l'investissement privé dans les filières ERD et cuisson propre et proposer des mesures d'atténuation concrètes (incitations fiscales, subventions intelligentes, RBF, crédit carbone, etc.)
- Appuyer la révision ou l'élaboration de textes réglementaires (décrets, arrêtés, etc.) liés aux ERD et à la cuisson propre
- Fournir les éléments nécessaires à la conception de fenêtres de financement et d'appels à projets compétitifs pour dynamiser la filière, dans le cadre du Fonds Mwindi ou d'autres dispositifs
- Proposer et tester des mécanismes de connexion entre porteurs de projets, investisseurs et institutions financières

4) Appui au développement local

- Élaborer et mettre en œuvre, en lien avec les parties prenantes concernées, une stratégie spécifique d'autonomisation des femmes et des jeunes dans la chaîne de valeur des solutions de cuisson propre et des énergies renouvelables décentralisées, incluant des mécanismes de formation, de financement et de mise en réseau adaptés
- Identifier et renforcer les partenariats avec les autorités locales, les organisations communautaires et les opérateurs économiques locaux en vue de faciliter la mise en

œuvre territoriale des solutions de cuisson propre et des projets ERD, tout en assurant leur durabilité et leur appropriation locale

5) Normalisation, qualité et certification

- Appuyer la mise à jour les référentiels techniques nationaux et critères de qualité pour les équipements et services de cuisson propre et d'électrification hors réseau
- Soutenir le renforcement des dispositifs et des procédures de certification, de contrôle qualité et de labellisation des produits, en collaboration avec le ministère de l'industrie, le CERERK (Centre d'Etudes et de Recherche sur les Energies Renouvelables Kitsisa Khonde de Kinshasa) et les entités concernées
- Soutenir les actions de formation des acteurs de chacune des chaînes de valeur, sur la sécurité, la performance et la durabilité des technologies

6) Communication, sensibilisation et coordination multi-acteurs

- Soutenir la conception de campagnes de communication, d'éducation et de marketing social, pour promouvoir les solutions modernes de cuisson et les ERD ;
- Appuyer l'organisation d'ateliers, salons, foires et plateformes d'échange entre parties prenantes nationales et internationales ;
- Agir comme point focal technique de l'UCM sur les questions d'ERD et de cuisson propre auprès des ministères concernés (Hydrocarbures, Environnement, Mines...), des agences publiques, des programmes et des partenaires

4 LIVRABLES ATTENDUS

N°	Livrable	Contenu attendu	Échéance / fréquence
1.	Plan de travail détaillé	Déclinaison des activités, méthodologie, jalons, besoins de coordination	30 jours après signature du contrat
2.	Fiches de capitalisation et notes de recommandation relatives à ses attributions	Synthèses thématiques (genre, climat, comportement, chaîne d'approvisionnement, etc.)	10 jours après la fin du trimestre concerné
3.	Rapports de suivi-évaluation ERD et cuisson propre	Données quantitatives et qualitatives sur les indicateurs de performance, incluant test pilote MTF	10 jours après la fin du trimestre concerné
4.	Tableau de bord des mesures incitatives	Suivi de l'opérationnalisation des instruments d'appui au secteur privé	10 jours après la fin du trimestre concerné
5.	Rapports de mission	Constat, recommandations, photos, synthèse des échanges avec les parties prenantes, etc.	7 jours après chaque mission
6.	Rapport annuel consolidé des volets ERD et cuisson propre	État d'avancement, résultats obtenus, écarts éventuels, leçons apprises, recommandations	5 jours après le 12e mois
7.	Rapport de fin de contrat	Bilan de la mission, évaluation de l'atteinte des objectifs, contribution au Compact, pistes de consolidation	5 jours avant la fin du contrat

5 INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE

Les domaines d'évaluation du/de la Spécialiste en énergies renouvelables décentralisées et cuisson propre incluront, sur une base annuelle, les axes suivants :

- 1) Mise en œuvre opérationnelle des activités ERD et cuisson propre (35%)**
 - % des activités planifiées effectivement mises en œuvre dans les délais ;
 - Taux de réalisation des objectifs opérationnels du programme ERD et cuisson propre ;
 - Nombre et pertinence des initiatives pilotes ou structurantes effectivement lancées.
- 2) Coordination et pilotage multi-acteurs (30%)**
 - Taux de respect du nombre de réunions de coordination tenues avec les parties prenantes (ministères, agences, partenaires, etc.) ;
 - Taux de participation des parties prenantes clés aux activités programmées ;
 - Appréciation qualitative du niveau d'alignement et de cohérence interinstitutionnelle.
- 3) Qualité de la documentation technique et stratégique (25%)**
 - Nombre de documents (rapports, TDR, notes techniques, etc.) validés sans demande de révision majeure ;
 - Délai moyen de production des documents par rapport au planning convenu ;
 - Qualité rédactionnelle et conformité aux standards de l'UCM et des partenaires techniques et financiers.
- 4) Processus de passation des marchés - Volets cuisson propre et ERD (10%)**
 - Taux de respect des délais de passation par rapport au planning initial ;
 - Taux de conformité aux procédures nationales et aux exigences des bailleurs (notamment la Banque mondiale) ;
 - Contribution effective au taux de décaissement annuel des composantes cuisson propre et ERD ;
 - Nombre de litiges ou réclamations liés aux marchés attribués relevant de son périmètre d'appui.

Ces indicateurs feront l'objet d'une évaluation annuelle par l'UCM, sur la base d'un entretien de performance et d'un rapport de résultats partagé avec les partenaires techniques.

6 DUREE, MODALITES ET LIEU DE MISSION

- Contrat d'une durée initiale de 12 mois, renouvelable en fonction des performances
- Basé à Kinshasa, avec des déplacements dans les provinces d'intervention des projets PIFORES, AGREE et du COMPACT Energétique
- Le consultant devra signer le Code de bonne conduite de l'UCM avant le démarrage effectif de sa mission, conformément aux procédures internes en vigueur.

7 PROFIL DU CONSULTANT

Le/la spécialiste devra répondre au profil suivant :

- **Diplôme** : diplôme universitaire national ou international de niveau Bac+5 minimum en sciences, en sciences appliquées (ingénieur), en énergies renouvelables, environnement, développement durable, économie ou tout autre domaine connexe.
- **Expériences** :
 - Minimum 8 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le secteur des énergies renouvelables et/ou de la cuisson propre, avec une expérience avérée dans le développement de marché, la structuration de mécanismes de financement incitatifs (RBF, crédits carbone) et la coordination interinstitutionnelle
 - Expérience démontrée dans l'appui au développement de marché de solutions technologiques
 - Familiarité avérée avec le secteur privé et les mécanismes incitatifs en lien avec la transition énergétique (subventions, PPP, fiscalité verte, etc.)
 - Bonne connaissance des protocoles techniques de test, de normalisation et de certification dans les domaines des énergies renouvelables et/ou de cuisson propres
 - Bonne connaissance des normes environnementales et sociales de la cuisson propre
 - Bonne connaissance du cadre légal et réglementaire de différents domaines des ERD et de la cuisson propre
 - Expérience avérée dans la conception ou l'opérationnalisation de mécanismes de financement innovants (RBF, crédit carbone, garanties, etc.)
 - Expérience en coordination/dialogues multi-acteurs et partenariats institutionnels
- **Compétences** :
 - Capacité d'analyse stratégique et de pilotage technique de projets
 - Aptitudes confirmées dans l'animation de formations, d'ateliers et de concertations multi acteurs
 - Maîtrise des outils de suivi-évaluation, y compris de bases de données et plateformes de rapportage
 - Excellentes capacités rédactionnelles, de synthèse et de communication
 - Parfaite maîtrise du français ; la connaissance de l'anglais et des langues nationales constitue un atout.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.